

# CQP Dépanneur-remorqueur VL

RNCP38263 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                                                                                                                                                        |
| Code(s) NSF             | 252r                                                                                                                                                                            |
| Formacode(s)            | 23637                                                                                                                                                                           |
| Code(s) ROME            | I1604                                                                                                                                                                           |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande                                                                                                                                                      |
| Convention collective   | 3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs) |
| Date d'enregistrement   | 15/11/2023                                                                                                                                                                      |
| Date d'échéance         | 15/11/2028                                                                                                                                                                      |

## Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

cpne des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr>

## Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                | SIRET          | Habilitation                     |
|------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ASSOC REGIONALE POUR FORMATION PROF AUTO | 78466255300147 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOC REGIONALE POUR FORMATION PROF AUTO | 78466255300170 | Former et organiser l'évaluation |
| CFA DE L'AUDE                            | 13002793100067 | Former et organiser l'évaluation |
| LYCEE GENERAL TECHNIQUE GASTON BERGER    | 19590258000065 | Former et organiser l'évaluation |
| URMA LOIRE-ATLANTIQUE                    | 13002068800045 | Former et organiser l'évaluation |

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP "Dépanneur-Remorqueur VL" a été créé par la Commission paritaire nationale des services de l'automobile en Janvier 2007.

Le titulaire du CQP Dépanneur-Remorqueur VL est capable de réaliser des activités de dépannage, de remorquage et d'évacuation de véhicules d'un P.T.A.C. inférieur ou égal à 3,5 T.

Il intervient auprès des particuliers et professionnels dont le véhicule est en panne ou accidenté. Il identifie le problème rencontré puis dépanne le véhicule, ou le remorque, en s'assurant de la sécurité de l'intervention.

Le dépannage consiste à réparer sur le lieu d'intervention (ou sur une aire sécurisée à proximité), il s'agit le plus souvent d'interventions mécaniques simples (fourniture de carburant ou encore remplacement de pneumatique).

Le remorquage consiste à évacuer le véhicule et à le transférer du lieu d'intervention vers un autre site.

Le CQP "Dépanneur-Remorqueur VL" permet d'accéder à la qualification de dépanneur- remorqueur VL, positionnée à l'échelon 3 de la Convention collective des services de l'automobile n° 3034.

#### ACTIVITÉS VISÉES

##### A - Activités techniques :

- Évaluation des pannes avec mise en œuvre d'équipement de contrôle, avant décision de remorquage ou de dépannage,
- Dépannage de véhicules, comportant les interventions sur place, visant la remise en circulation,
- Remorquage de véhicules, comportant toutes opérations de relevage / levage / évacuation, éventuellement sur plateau VHC, impliquant la maîtrise des équipements nécessaires, ainsi que la connaissance des règles de sécurité à mettre en œuvre.

##### B - Activités de service :

###### B.1 - Activités en relation avec l'organisation des interventions :

- Utilisation de la documentation technique,
- Mise en œuvre des règles de sécurité sur routes et autoroutes,
- Organisation de l'intervention,
- Entretien des équipements,
- Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

###### B.2 - Activités en relation avec la gestion des interventions :

- Réception d'appels téléphoniques / accueil de la clientèle,
- Assistance client,
- Établissement de tous documents utiles,
- Facturation et encaissement.

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les risques et mettre en sécurité les usagers afin d'éviter le risque de suraccident en identifiant la situation et l'environnement et en adaptant son comportement dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Réaliser la mise en sécurité de l'intervention en appliquant les règles de protection individuelle et collective afin d'éviter le risque de suraccident dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Intervenir sur VE/VH en toute sécurité en analysant les risques électriques afin d'éviter le risque de suraccident dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Évaluer la réparabilité d'un système de gestion moteur d'un VL en analysant le principe de fonctionnement et le type de panne afin d'adapter au mieux la poursuite de l'intervention dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Évaluer la réparabilité d'un système de transmission, de liaison au sol et de freinage d'un VL en analysant visuellement les différents éléments afin d'adapter au mieux la poursuite de l'intervention dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Évaluer la réparabilité d'un circuit électrique et d'un système multiplexé d'un VL en analysant les différents éléments afin d'adapter au mieux la poursuite de l'intervention dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Réaliser le dépannage sur place (DSP) en respectant les normes et les règles de sécurité de l'entreprise et du constructeur afin de remettre en circulation le VL dans le délai imparti dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Adapter l'opération de remorquage et de déchargement d'un VL roulant pour répondre à la demande du donneur d'ordre (fourrière, forces de l'ordre, ...) en prenant en compte le temps imparti et les conditions météorologiques dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Adapter l'opération de remorquage et de déchargement d'un VL non roulant (accidenté) pour répondre à la demande du donneur d'ordre (fourrière, forces de l'ordre, ...) en prenant en compte le temps imparti, les conditions météorologiques et l'état du véhicule dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Organiser les opérations de dépannage-remorquage VL pour répondre à la demande du donneur d'ordre (fourrière, forces de l'ordre, ...) dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en

vigueur

- Gérer la relation clientèle et l'intervention de dépannage-remorquage en prenant en compte la particularité de la situation afin d'adapter son discours et son comportement en conséquence, dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et la réglementation en vigueur

## Blocs de compétences

### RNCP38263BC01 — Évaluation et mise en sécurité de l'intervention de dépannage-remorquage

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les risques et mettre en sécurité les usagers afin d'éviter le risque de suraccident en identifiant la situation et l'environnement et en adaptant son comportement dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Réaliser la mise en sécurité de l'intervention en appliquant les règles de protection individuelle et collective afin d'éviter le risque de suraccident dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Intervenir sur VE/VH en toute sécurité en analysant les risques électriques afin d'éviter le risque de suraccident dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une étude de cas permettant d'évaluer la capacité à recueillir et à analyser les informations nécessaires à la mise en sécurité de l'intervention de dépannage-remorquage (Selon le sujet modèle fourni par l'ANFA)

### RNCP38263BC02 — Dépannage d'un véhicule léger

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer la réparabilité d'un système de gestion moteur d'un VL en analysant le principe de fonctionnement et le type de panne afin d'adapter au mieux la poursuite de l'intervention dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Évaluer la réparabilité d'un système de transmission, de liaison au sol et de freinage d'un VL en analysant visuellement les différents éléments afin d'adapter au mieux la poursuite de l'intervention dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Évaluer la réparabilité d'un circuit électrique et d'un système multiplexé d'un VL en analysant les différents éléments afin d'adapter au mieux la poursuite de l'intervention dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Réaliser le dépannage sur place (DSP) en respectant les normes et les règles de sécurité de l'entreprise et du constructeur afin de remettre en circulation le VL dans le délai imparti dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une mise en situation professionnelle portant sur la réalisation du dépannage d'un véhicule présentant un dysfonctionnement sur l'un des systèmes suivants (gestion moteur, transmission, liaison au sol, freinage, électricité) (Sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA)
- Complétée d'un questionnaire permettant de mesurer le niveau de connaissance technologique des systèmes non évalués lors de la mise en situation (Selon le sujet modèle fourni par l'ANFA)

### RNCP38263BC03 — Remorquage d'un véhicule léger

#### LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter l'opération de remorquage et de déchargement d'un VL roulant pour répondre à la demande du donneur d'ordre (fourrière, forces de l'ordre, ...) en prenant en compte le temps imparti et les conditions météorologiques dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Adapter l'opération de remorquage et de déchargement d'un VL non roulant (accidenté) pour répondre à la demande du donneur d'ordre (fourrière, forces de l'ordre, ...) en prenant en compte le temps imparti, les conditions météorologiques et l'état du véhicule dans le respect des règles constructeurs, des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Une mise en situation professionnelle portant sur le remorquage d'un véhicule non roulant

## **RNCP38263BC04 — Organisation et gestion de l'intervention de dépannage-remorquage VL**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Organiser les opérations de dépannage-remorquage VL pour répondre à la demande du donneur d'ordre (fourrière, forces de l'ordre, ...) dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et de la réglementation en vigueur
- Gérer la relation clientèle et l'intervention de dépannage-remorquage en prenant en compte la particularité de la situation afin d'adapter son discours et son comportement en conséquence, dans le respect des procédures qualité, sécurité de l'entreprise et la réglementation en vigueur

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

- Etude de cas / questionnaire portant sur l'organisation administrative des opérations de dépannage-remorquage (Selon le sujet modèle fourni par l'ANFA)
- Mise en situation professionnelle portant sur la prise en charge d'un client en situation de dépannage-remorquage (Sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA)

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Le dépannage-remorquage VL est principalement réalisé par des entreprises de dépannage spécialisées, peu nombreuses et concentrées sur les zones fortement urbanisées. Ces professionnels réalisent le dépannage, et si besoin le remorquage du véhicule, dans leur propre atelier ou dans une entreprise de réparation automobile. Le dépanneur peut exercer l'activité sur des véhicules légers (VL).

L'activité peut également être exercée par les concessionnaires, les agents ou les garagistes indépendants, en activité complémentaire.

Le marché du dépannage-remorquage est libre sur l'ensemble du territoire français excepté sur les réseaux autoroutiers, voies rapides et ouvrages d'art ainsi que pour les activités de mise en fourrière. Les professionnels exercent alors leur activité par délégation de service public après avoir répondu à un appel d'offres.

Les opérations de fourrière nécessitent un agrément spécifique délivré par le Préfet. Les tarifs fourrière sont fixés par l'État. Il s'agit alors uniquement d'un remorquage en fourrière et non d'un dépannage.

Concernant les interventions sur autoroute, les professionnels sont agréés par les pouvoirs publics pour chaque tronçon d'autoroute sur lequel ils sont les seuls à pouvoir intervenir. Si la panne est bénigne, la réparation se fait sur place. Dans le cas contraire, le dépanneur doit remorquer le véhicule soit sur une aire de repos ou de service, soit dans son atelier ou le lieu du choix de l'automobiliste dans une limite de 5 km après la sortie de l'autoroute. Pour obtenir cet agrément spécifique,

les dépanneurs doivent satisfaire à certaines conditions : disposer d'un garage à proximité des accès desservant l'autoroute, assurer une permanence téléphonique 24h/24, disposer d'un matériel suffisant pour évacuer le véhicule et ses occupants, disposer d'un personnel qualifié en matière de dépannage et de remorquage, être en mesure d'assurer dans de bonnes conditions l'accueil et l'orientation de l'automobiliste (local d'attente, poste téléphonique, démarches auprès de l'assistance, le cas échéant recherche d'un taxi, d'un hôtel, etc.). Les tarifs sont réglementés et fixés de manière forfaitaire

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

Dépanneur-remorqueur VL

### **RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ**

- Article R317-21 du code de la route et arrêté du 30 septembre 1975 relatif à l'évacuation des véhicules en panne ou accidentés
- L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques et leur voisinage. (CF : Art. R4544-9 du code du travail).

## **Marché du travail**

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                          |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes                                                                                          |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 1 910 €                                                                                                                                                                    |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)                                                                                 |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)<br>G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 22 431                                                                                                                                                                     |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 71 %                                                                                                                                                                       |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 5 %                                                                                                                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules<br>G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules                                                         |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Niveau 3 dans le domaine de la maintenance automobile
- Titulaire d'un permis de conduire (B minimum)

### PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Avis favorable après formation B2XL « Dépannage-Remorquage » du candidat
- Titulaire d'un permis de conduire (B minimum)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

## Base légale

|                                             |            |
|---------------------------------------------|------------|
| <b>Date de décision</b>                     | 15/11/2023 |
| <b>Durée de l'enregistrement</b>            | 5 ans      |
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b>  | 15/11/2028 |
| <b>Date de dernière délivrance possible</b> | 15/11/2032 |

## Statistiques

| Année | Certifiés | Dont VAE | Insertion 6 mois | Métier 2 ans |
|-------|-----------|----------|------------------|--------------|
| 2021  | 26        | 0        | 62 %             | —            |
| 2020  | 23        | 0        | 62 %             | —            |

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/depanneur-remorqueur-vl>

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38263/>